

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
05.04.2018

L'an deux mille dix huit et le seize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Présents : Mmes GERARD (Proc), SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M.PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC

D.C.M. N° 4.10
Subvention complémentaire
pour deux associations

Absent excusé : M. RAMEAU (Proc. Mme GERARD)

Absente : Mme TONELLO

Madame DALLA-ZANNA Rosanna a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'en raison d'une erreur matérielle dans la rédaction de la délibération en date du 12/03/18, il y a lieu de rectifier le montant de la subvention 2018 attribuée à :

- l'Association ADLFA 31 en ce sens : 200 € (au lieu de 150 €).
- l'Association ETOILES DE L'ESPOIR en ce sens : 1 307 € (au lieu de 1 250 €)

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,

- d'attribuer une subvention au titre de l'année 2018 d'un montant de :

- 200 € à l'Association ADLFA 31
- 1 307 € à l'Association « ETOILES DE L'ESPOIR ».

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le 19.04.2018
Pour copie conforme,
En Mairie, le 18 avril 2018

Le Maire,

